

Pôle attractivité et urbanisme durable
Direction des ports
Rapporteur : Muriel JOZEAU-MARIGNÉ

CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATION N°DEL2023_298
SÉANCE DU 8 NOVEMBRE 2023

55 - CONCESSION DE SERVICE PUBLIC AVEC L'ASSOCIATION "ARRIVÉE DE LA ROLEX FASTNET RACE À CHERBOURG-EN-COTENTIN" RAPPORT ANNUEL 2022/2023

Fin 2019, la Communauté d'agglomération Le Cotentin, alliée à la Ville de Cherbourg-en-Cotentin, au Conseil départemental de la Manche et au Conseil régional de Normandie, ont décidé d'organiser l'arrivée des éditions 2021 et 2023 de l'une des plus prestigieuses régates du monde la Rolex Fastnet Race.

Dans cette perspective, les quatre collectivités publiques ont décidé de créer en juillet 2020 une association de loi 1901 « Arrivée de la Rolex Fastnet Race à Cherbourg-en-Cotentin » dont ils seront les seuls membres. Les quatre collectivités ont confié à l'association une mission exclusive sous la forme d'un contrat de concession de service public pour l'organisation et la commercialisation de l'événement « Arrivée de la Rolex Fastnet Race à Cherbourg-en-Cotentin - 2021 et 2023 ».

L'édition 2021, perturbée par la pandémie, s'était déroulée du 7 au 15 août 2021. La course de la Rolex Fastnet Race 2023, s'est tenue du 22 au 29 juillet avec une phase de pré-départ à Cherbourg-en-Cotentin du 17 au 21 juillet.

Le rapport d'activité de l'année 2022, rend compte du travail de préparation réalisé par l'association entre les deux éditions.

Par ailleurs, le rapport d'activité présente un premier bilan, à chaud, pour :

- La phase de pré-départ du 17 au 21 juillet 2023 : 148 bateaux avec couverture média, et présentation des skippers au public,
- La course du 22 au 29 juillet 2023 :
 - 494 inscrits, 430 bateaux partants, 260 navires à l'arrivée, 3 500 marins, 49 nationalités. Cette nouvelle édition confirme que cette épreuve rassemble la plus grande flotte de régates du monde.
 - 26 animations et concerts, 11 chalets associatifs, 6 animations nautiques, 30 000 personnes lors du spectacle de drones, 2 100 visites de pontons,
 - 1 602 298 contacts via les réseaux sociaux, 23 318 abonnés, 39 052 personnes ont suivi le direct de départ,
 - Retombées médiatiques du 1er janvier au 30 août 2023 : 1,3 M€ estimés en équivalence d'achat d'espace média, 1 056 publications médias en France.

L'association transmettra un bilan détaillé de l'édition 2023 avec des éléments toujours en cours de collecte et de traitement.

Le conseil municipal est invité à prendre connaissance du rapport annuel du délégataire 2022/2023 étant précisé que celui-ci a été présenté en Commission Consultative des Services Publics Locaux le 19 octobre 2023.

Vu l'avis favorable de la commission n°4 et après en avoir délibéré, le conseil municipal a pris connaissance du rapport présenté.

Heure de vote : 20h43		Nombre de votants : 55	
Pour : 51	Contre : 3 Pascal BRANTONNE Yvonne PECORARO Nicolas VIVIER	Abstention : 1 Didier PERRIER	NPPV : 0

Le Président de Séance,
Benoit ARRIVE

Le Secrétaire de Séance,
Sylvie LAINÉ

Ville de Cherbourg-en-Cotentin
Département de la Manche
Conseil municipal du 8 novembre 2023

Mentions prescrites par circulaire de M. le Préfet de la Manche le 3/6/1885 :

Nombre de Conseillers en exercice : 55 – Présents à la séance : 46

Date de la convocation et de son affichage : 26 octobre 2023

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin

L'An Deux Mille Vingt-Trois, le huit novembre à 17h00, le conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin, dûment convoqué en date du 26 octobre 2023 par M. ARRIVÉ, Maire, s'est réuni à la mairie de Cherbourg-en-Cotentin.

PRÉSENTS

AMBROIS Anne - AMIOT Florence - ARRIVÉ Benoit - BERHAULT Bernard - BERNARD Christian (mandataire LE POITTEVIN Lydie à son départ 19h32) - BRANTONNE Pascal - BROQUAIRE Guy - CATHERINE Arnaud - COUPÉ Stéphanie (mandataire BERHAULT Bernard jusqu'à son arrivée 19h05) - FRANÇOISE Bruno - GENTILE Catherine - GRUNEWALD Martine - HAMEL Estelle - HAMON-BARBÉ Françoise - HÉBERT Karine - HÉRY Sophie - HULIN Bertrand - ISOIRD Valérie (mandataire GENTILE Catherine jusqu'à son arrivée 19h47) - JOZEAU-MARIGNÉ Muriel - LAGALLARDE Quentin - LAINÉ Sylvie - LE POITTEVIN Lydie - LEFAIX-VÉRON Odile - LEFRANC Bertrand - LEJAMTEL Ralph - LEJEUNE Pierre-François - LEMOIGNE Sophie - LEPOITTEVIN Gilbert - LEQUILBEC Frédéric - MAGHE Jean-Michel - MARGUERITTE Camille - MARGUERITTE David (mandataire SAGET Eddy à son départ 20h02) - MARTIN Patrice - MORIN Daniel - PECORARO Yvonne - PERRIER Didier - PLAINEAU Nadège - RONSIN Chantal - SAGET Eddy - SIMONIN Philippe - SOURISSE Claudine - TARIN Sandrine - TAVARD Agnès - VARENNE Valérie - VASSAL Emmanuel - VIVIER Nicolas

ABSENTS EXCUSÉS

BOUSSELMAME Noureddine a donné procuration à LEFRANC Bertrand
DUVAL Karine a donné procuration à AMBROIS Anne
FAGNEN Sébastien a donné procuration à PLAINEAU Nadège
HÉBERT Dominique a donné procuration à LEPOITTEVIN Gilbert
HUREL Karine a donné procuration à VARENNE Valérie
LELONG Gilles a donné procuration à SOURISSE Claudine
MORIN Lucie a donné procuration à SIMONIN Philippe
PIC Anna a donné procuration à ARRIVÉ Benoit
ROUELLÉ Maurice a donné procuration à MORIN Daniel

Madame LAINÉ Sylvie conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales remplit les fonctions de Secrétaire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Caen, sis 3 rue Arthur Le Duc, BP 25086, 14050 – CAEN CEDEX 4 ou par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou sa notification

Envoyé en préfecture le 13/11/2023

Reçu en préfecture le 13/11/2023

Publié le 13/11/2023



ID : 050-200056844-20231110-DEL2023_298-DE